

Image not found or type unknown



Poser plainte pour diffamation contre ma femme

Par **misterhmed_old**, le **21/11/2007** à **02:54**

Bonjour !

dites moi svp, ma femme a porté plainte contre moi pour violence conjugal et elle n a meme pas etait a la visite medicale puisque c est pas la verité et elle sait que le medcin va rien trouver !

elle savait que j allais faire une main courante contre elle suite a son infidelité et abandon du domicile !

est ce que je peux toujours porter plainte pour diffamation ?
et qu est ce que je risque par rapport a sa plainte ?

je suis dans l impasse svp aidez moi !